

Liste Santé Environnement

avec Aline Read

Liste soutenue par :



Programme pour les élections municipales de mars 2020 Nos 40 propositions pour Maule et les Maulois

Retrouver un air sain

- * Mesurer régulièrement la qualité de l'air (particules fines et résidus de pesticides) dans les écoles, la crèche, le collège et dans chaque quartier, avec communication des résultats sans délai aux habitants, sur le site internet de la commune.
- * Prise immédiate d'un arrêté du Maire imposant une distance d'éloignement des pesticides de synthèse par rapport aux habitations, de l'ordre de 150 mètres (l'association Ragster, dont Aline Read est porte-parole, épaulé depuis 2018 les Maires de France qui ont eu le courage de prendre de tels arrêtés).
- * Révision à terme du PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour instaurer une bande de non-usage de pesticides de synthèse pour les parties de zones agricoles en bordure d'habitations.
- * Isolation des champs proches des habitations par plusieurs rangs de haies hautes, denses et persistantes.

Gérer les eaux naturelles

- * En complément des mesures prises en fond de vallée, mise en place de dispositifs de régulation des montées d'eau éclair ou de longue durée, y compris sur les affluents canalisés en souterrain.
- * Conservation et établissement des éléments pouvant freiner le ruissellement sur les versants : haies transversales à la pente et arbres matures, citernes, mares, puits...

- * Après visite préalable des terrains, vérification par un hydrogéologue de la Communauté de communes des demandes de permis de construire. Validation des précautions prises pour garantir la stabilité des argiles sur lesquels s'appuient les fondations des habitations préexistantes alentours.
- * Recherche d'harmonisation avec les communes en amont de la Mauldre, mais également celles en surplomb "sur plateau" dont Maule est "fonds servant".
- * Application dédiée pour que les habitants du centre ville soient informés en temps réel par SMS des augmentations de débit des affluents de la Maudre référencés comme "annonciateurs de crues".
- * Exercice du nouveau droit de préemption des terres agricoles par les communes pour la préservation de la qualité de la ressource en eau.

Favoriser le développement de l'agriculture biologique et le développement durable

- * Passage total des cantines en bio, avec recherche d'approvisionnements en circuits courts.
- * Accompagnements spécifiques des agriculteurs décidant de passer en agriculture biologique et des agriculteurs concernés par l'application de la zone d'éloignement des pesticides de synthèse.
- * Création d'une Foire annuelle Bio et Ecologique, fédérant les habitants, les producteurs, les inventeurs, et présentant des plantes de variétés locales plus résistantes et mieux adaptées au dérèglement climatique (pommier cauchois, vigne d'Aulnay...)
- * Création de jardins potagers partagés bios et de bacs de compost collectifs.
- * Mise en œuvre déterminée, en matière de déchets et de recyclage, des nouvelles dispositions de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, votée le 30 janvier 2020.
- * Rechercher l'autonomie énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux.
- * Création d'un Guichet unique pour l'ensemble des aides nationales, régionales, départementales et communales à la rénovation énergétique des logements.

Prendre soin de Maule et des Maulois

- * Préserver et améliorer le charme du centre de Maule / sauvegarde et mise en valeur des éléments anciens ou historiques (comme la préservation de la façade au-dessus de la caisse d'épargne, obtenue grâce à une pétition lancée par Aline Read en liaison avec les Bâtiments de France).
- * Agir pour conserver les commerces de proximité existants.

- * Le CCAS devra être attentif aux personnes subissant la réorientation récente des aides sociales des organismes étatiques.
- * Favoriser le maintien à domicile des plus âgés, avec des subventions pour les aménagements nécessaires de leur intérieur, notamment en accompagnement du dispositif national "Vieillir en bonne santé 2020-2022".
- * Si possibilité technique, végétaliser les toits plats des immeubles avec possibilité d'accès à ces jardins suspendus pour les habitants.
- * Autoriser les murs végétalisés et développer la plantation d'arbres fruitiers de basse tige "en espaliers ou en cordons" sur les espaces disponibles de la commune.
- * Maîtriser l'urbanisation de la commune en limitant les nouvelles constructions et en préservant les zones naturelles.
- * Faire connaître aux Maulois de tous âges des gestes quotidiens de préservation de la santé et de l'environnement : cours pratiques gratuits organisés par la mairie et conseils sur le site de la mairie, repris dans le Maule Contact.

Encourager la vie associative

- * Création d'une Maison des associations, avec espace de co-working.
- * Mise à disposition immédiate des locaux municipaux sous-employés pour permettre à toute association déclarée de se réunir.
- * Orienter les subventions municipales aux associations vers celles qui s'attachent au développement d'actions relatives à la santé, l'environnement, la culture, le développement du lien social dans les quartiers (aides à la personne, soutien scolaire, sports collectifs, événements culturels...) ou la préservation des liens intergénérationnels.

Permettre aux Maulois de reprendre en mains leur destin

- * Instauration d'un Conseil des Anciens. Composé des habitants volontaires de plus de 70 ans, il est la mémoire de la ville, et aura pour rôle de conseiller et d'émettre des avis consultatifs sur la vie municipale. Une fois par an, il est invité à une discussion d'orientation avec l'équipe municipale.
- * Instauration d'une Assemblée des Enfants. Composée d'enfants et d'adolescents domiciliés dans la commune. Il est animé par le Maire et ses représentants, en relation avec les équipes des établissements scolaires de la commune.
- * Instauration d'un Budget participatif, finançant des projets proposés par les habitants (à l'issue

d'un processus de soumission d'idées mises au vote par une votation citoyenne).

* Instauration de Votations citoyennes. Elles seront organisées à l'initiative du Conseil municipal ou par une demande présentée par 30 % au moins du corps électoral, sous la forme d'une pétition proposant la tenue de cette consultation.

* Instauration de Conseils de quartiers. Ils se réuniront une fois par trimestre et seront animés par un adjoint au Maire. Ils auront vocation à recueillir les souhaits et propositions des habitants pour la vie quotidienne et culturelle des différents quartiers. Ils auront également vocation à organiser des évènements inter-quartiers pour développer les liens entre les habitants de la commune.

* Instauration d'une Commission du Long Terme, comprenant des élus et des habitants, chargée de veiller à la préservation de l'air, de l'eau, de la terre, des intérêts des générations futures, et de favoriser l'autonomie énergétique de la commune.

* Mise à disposition des habitants des documents jusqu'ici mis à disposition des seuls élus, préalablement à tout vote d'une dépense d'un montant supérieur à 20.000 €.

* Consultation des habitants sur : l'adhésion à un groupement de communes ou à un syndicat de gestion ; la délégation de compétences communales à la communauté de communes ; la récupération de ces compétences au profit de la commune.

* Les membres de la Liste Santé Environnement s'engagent à signer la Charte proposée aux élus par l'association anti-corruption ANTICOR.

Conjuguer mobilités et développement durable

* Mise en place d'une application dédiée au co-voiturage entre Maulois, avec réservation de place de parking dédiées.

* Développement de pistes cyclables, et maintien des subventions pour l'achat de vélos électriques.

* Favoriser les transports utilisant le seul carburant totalement propre, l'hydrogène, en développant un partenariat avec la mairie de Versailles et Versailles Grand Parc (qui l'ont déjà adopté) pour les bus de la ligne 17S. Mise en chantier au niveau de la Communauté de communes d'un programme pluri-annuel visant au stockage puis à la production autonome de ce carburant.

Pour nous contacter, nous aider ou rejoindre notre liste :
www.liste-sante-environnement.fr

Contact : liste.sante.environnement@gmail.com